

Pratiques Agricoles en AMAP

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 1

UNE DÉMARCHE D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

PRINCIPE 2

UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- favorisant la biodiversité végétale et animale,
- contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

FICHE THEMATIQUE F

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Paysan-ne en AMAP

- Historique de la ferme (date d'installation, origine de la ferme, processus d'arrivée en AMAP)
- Production de la ferme (nature, quantité, prix)
- Attentes du paysan-ne vis à vis de l'AMAP
- Forme et Taille de la ferme (statut, surface, bâtiment, matériel)
- Travaille-t-il déjà en AMAP, si oui depuis combien de temps ?
- Combien y-a-t-il d'actifs familiaux et/ou de salariés directement rémunérés par l'activité de la ferme ?
 - Est-ce que les paysan-ne-s ont des besoins supplémentaires en main d'œuvre ?
- Est-ce que l'AMAP permet aux paysan-ne-s d'avoir des conditions de travail satisfaisantes ? Pourquoi ? Combien d'heures en moyenne travaillent-ils par jour ? Leur travail est-il pénible physiquement ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont d'autres débouchés que l'AMAP ?
 - Si oui, quel pourcentage représente l'AMAP par rapport à l'ensemble des débouchés ?

Pratiques agricoles

- Quelles pratiques agricoles y-a-t-il sur la ferme ? (travail du sol, fertilisation, irrigation, produits utilisés).
- Quelle distance entre le lieu de production et son mode de distribution ? Y compris dans ses filières d'approvisionnement ?
- Quelle est l'origine des semences ? Y-a-t-il une attention particulière apportée à la biodiversité.
- Quelle gestion de l'irrigation est pratiquée sur la ferme ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des adventices ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des maladies ?
- Quelle pratique de stockage et de conservation des produits ?

FICHE THEMATIQUE F

Si production animale

- Quelle est la race et le nombre d'animaux ?
- Quelle pratique de la reproduction du cheptel ?
- Quel rapport entre la surface et le nombre d'animaux ?
- Quelle alimentation (nature, fournisseur, quantité, minéraux, complément)
- Quel traitement sanitaire (vaccination, traitement)

Pratiques agro-écologiques dans la ferme

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent la biodiversité végétale et animale sur leur ferme ? Comment ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s utilisent des produits phytosanitaires ? Les matières premières utilisées ont-elles subi des traitements ? Si oui, lesquels ? Pourquoi ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, etc). Si oui, quelles sont les évolutions envisagées ?
- Est-ce que les produits distribués via l'AMAP contiennent des OGM ? (explicitiez selon la production)
- Est-ce que les paysan-ne-s favorisent les semences paysannes dans le processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent des produits locaux pour leurs achats ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, semences, etc)

Démarche d'agriculture paysanne

- Votre AMAP participe-t-elle à des événements locaux extérieurs à l'AMAP ? (fêtes, forum des associations, foires, etc...)
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des liens avec des acteurs agricoles du territoire ? (ABP, GFA, CUMA, confédération paysanne, Terre De Liens, réseau informel, etc...) Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP est-elle en lien, ou crée-t-elle, des partenariats avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles ? A quelle(s) occasion(s) ?
- Est-ce que les paysan-ne-s participent à des formations ? Si oui, lesquelles ?

Transparence et coresponsabilité avec les Amapien-ne-s

- Est-ce que les paysan-ne-s ont des labels, certifications, etc ? Lesquels ? Pourquoi ce choix ? Si non, comment est-ce que les amapien-ne-s ont connaissance du processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP communiquent par rapport à l'activité de leur ferme/de leur atelier ? De quelle manière ? Cette information est-elle accessible à l'ensemble des amapien-ne-s ?

FICHE THEMATIQUE F

- Est-ce que les paysan-ne-s explicitent les modalités de partage de la production entre leurs différents circuits de distribution ? De quelle manière ? Cette information est-elle accessible à l'ensemble des amapien-ne-s ?
- Est-ce que les paysan-ne-s signalent clairement lorsque des produits sont issus de l'achat-revente ou d'échanges avec d'autres paysans ? De quelle manière ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysans informent les amapien-ne-s sur les traitements effectués ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invité-e-s aux réunions du CA ?
- Les comptes-rendus de CA sont-ils envoyés aux paysan-ne-s et amapien-ne-s ? Sous quels délais ? Si non, pourquoi ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invités à l'Assemblée Générale ? Si non, pourquoi ?

Démarche d'Amélioration des Pratiques

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des échanges avec d'autres paysans ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que votre AMAP a des échanges avec d'autres AMAP du territoire ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP a-t-elle déjà participé à la création d'une autre AMAP ? (parrainage, etc)
- Est-ce que l'un-e des paysan-ne de votre AMAP a déjà parrainé un-e paysan-ne s'installant en AMAP ?

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE F

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

FICHE THEMATIQUE F

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

FICHE THEMATIQUE F

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE F



LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recoupent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE F

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre